

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 04 mars 2024 à 20h30

ANNEXE A LA DELIBERATION N°04-03-2024-33

Rapport de présentation du budget primitif 2024 du budget principal

Le budget primitif de l'année 2024 a été préparé conformément au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu lors du conseil municipal du 15 janvier dernier.

En faisant application du III de l'article 106 de la loi NOTRÉ du 7 août 2015 pour adopter le référentiel M57, la collectivité est tenue d'appliquer le cadre précisé aux articles L.5217-10-1 à L.5217-10-15 et L.5217-12-2 à L.5217-12-5 du code général des collectivités territoriales, sous réserve des dérogations précisées par le même article.

Par conséquent, la Commune ayant opté pour le référentiel M57 applique l'article L.5217-10-4 dudit code, relatif au calendrier de vote du budget des métropoles. Celui-ci précise que :

- la présentation des orientations budgétaires intervient dans un délai de **dix semaines** précédant l'examen du budget ;
- le projet de budget est préparé et présenté par le Maire qui est tenu de le communiquer aux membres du conseil municipal avec les rapports correspondants **douze jours au moins** avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen du budget.

Le vote du budget primitif se fera lors du conseil municipal du 04 mars prochain.

La préparation budgétaire s'est donc déroulée dès le mois d'octobre avec l'établissement d'une lettre de cadrage budgétaire et des réunions d'échanges entre élus et techniciens au cours des mois de décembre et janvier. Il traduit l'aboutissement de 4 mois de travail des services et des différentes commissions.

A ce jour, les dotations de l'Etat, les bases d'impositions et la participation de la ville aux organismes intercommunaux ne sont pas connues. Le projet de budget a donc été bâti avec la plus grande prudence.

Le budget primitif est construit avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement et côté recettes, une augmentation du taux de la taxe de foncier bâti (le TFB est établi à 39,5%), et le maintien des autres taxes locales (TFNB et THRS). Il intègre en recette d'investissement un emprunt pour le financement du groupe scolaire et de la cuisine centrale.

PRESENTATION

Le projet de budget primitif intègre, en section d'investissement, la reprise des restes à réaliser et la reprise par anticipation du résultat de clôture de l'exercice 2023.

La balance générale s'équilibre en dépenses et en recettes à **21 240 896 €** et comprend :

I. EN SECTION DE FONCTIONNEMENT : 7 484 935 €

Les **DEPENSES totales** s'élèvent à **7 484 935 €** et se décomposent en des opérations d'ordre pour **544 004 €** et des opérations réelles pour **6 940 931 €**.

Les dépenses d'ordre recouvrent le virement à la section d'investissement (175 758 €) et les dotations aux amortissements (368 246 €).

Quant aux opérations réelles, elles sont constituées pour leur plus grande part des charges de personnel (3 663 100 €), des charges à caractère général (1 738 809 €), des charges financières (186 317 €), des charges de gestion courante (1 295 005 €), des atténuations de produits (5 200 €), la reconstitution de la provision pour absences du personnel CNRACL (42 500 €) et des charges spécifiques (10 000 €).

Chap	Désignation	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 provisoire	BP 2023	Propositions BP 2024	Variation BP24/CA23	Variation BP24/BP23
011	Charges à caractère général	964 716 €	972 507 €	1 121 999 €	1 336 667 €	1 693 201 €	1 738 809 €	23,13%	2,69%
012	Charges de personnel	2 972 655 €	3 151 738 €	3 332 216 €	3 496 045 €	3 526 977 €	3 663 100 €	4,56%	3,86%
65	Autres charges de gestion courante	1 182 806 €	1 150 733 €	1 176 161 €	1 231 504 €	1 265 583 €	1 295 005 €	4,90%	2,32%
014	Atténuation de produits	428 €	3 159 €	11 944 €	17 922 €	13 200 €	5 200 €	-244,65%	-60,61%
66	Charges financières	72 511 €	56 667 €	41 530 €	31 898 €	27 572 €	186 317 €	82,88%	575,75%
67	Charges spécifiques	19 503 €	9 297 €	5 562 €	3 098 €	13 051 €	10 000 €	69,02%	-23,38%
68	Dotation aux provisions	2 565 €	50 000 €	60 000 €	31 500 €	31 500 €	42 500 €	25,88%	34,92%
	Total dépenses réelles	5 215 184 €	5 394 101 €	5 749 412 €	6 148 634 €	6 571 084 €	6 940 931 €	28,68%	5,33%
042 (675+4)	Valeur comptable des immobilisations cédées	1 816 €	4 782 €	422 547 €	- €				
042 (6811)	Dotation aux amortissements	301 466 €	269 416 €	266 729 €	302 070 €	290 221 €	368 246 €	21,91%	26,88%
002 / 023	Virement section investissement	778 105 €	890 818 €	784 768 €	835 697 €	240 000 €	175 758 €	-78,97%	-26,77%
	Total autofinancement brut	1 079 571 €	1 160 234 €	1 051 497 €	1 137 767 €	530 221 €	544 004 €	-52,19%	2,60%
	Total dépenses d'ordre	1 081 387 €	1 165 016 €	1 474 044 €	1 137 767 €	530 221 €	544 004 €	-52,19%	2,60%
	TOTAL GENERAL	6 296 571 €	6 559 117 €	7 223 456 €	7 286 401 €	7 101 305 €	7 484 935 €	2,72%	5,40%

Les **RECETTES totales** s'équilibrent à **7 484 935 €**.

Elles recouvrent essentiellement le produit des impôts et taxes (5 415 989 €), les dotations et subventions (1 354 126 €), les produits des services rendus (416 251 €), les revenus de gestion courante (107 201 €), une atténuation de charges du personnel (55 671 €) et la reprise par anticipation du résultat de fonctionnement 2023 pour 135 697 €.

Chap	Désignation	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 provisoire	BP 2023	Propositions BP 2024	Variation BP24/CA23	Variation BP24/BP23
70	Produit des services	326 114 €	405 417 €	417 959 €	440 171 €	479 458 €	416 251 €	-5,43%	-13,18%
73	Impôts et taxes	4 426 587 €	4 588 796 €	4 685 615 €	4 954 938 €	4 884 090 €	5 415 989 €	9,30%	10,89%
74	Dotations et subventions	1 312 602 €	1 274 086 €	1 251 022 €	1 319 924 €	1 258 898 €	1 354 126 €	2,59%	7,56%
75	Autres produits de gestion courante	92 725 €	91 086 €	107 350 €	114 743 €	105 000 €	107 201 €	-6,57%	2,10%
013	Atténuation de charges	60 570 €	80 663 €	69 954 €	98 322 €	72 190 €	55 671 €	-43,38%	-22,88%
	Atténuation charges personnel voirie (RM)	0 €	0 €						
76+77	Produits financiers et spécifiques	27 973 €	8 115 €	440 519 €	5 369 €				
78	Reprise sur provision	50 000 €	60 956 €	34 799 €	51 265 €				
	Total recettes réelles	6 296 571 €	6 509 119 €	7 007 218 €	6 984 732 €	6 799 636 €	7 349 238 €	12,91%	8,08%
042	Comptabilisation +value sur cessions								
	Excédent budget annexe (ZAC le Pâtis)								
	Reprise sur amortissements et provisions								
002	Prélèvement sur résultat fonctionnement		50 000 €	216 237 €	301 669 €	301 669 €	135 697 €	-55,02%	-55,02%
	Total recettes d'ordre	- €	50 000 €	216 237 €	301 669 €	301 669 €	135 697 €	-55,02%	-55,02%
	TOTAL GENERAL	6 296 571 €	6 559 119 €	7 223 456 €	7 286 401 €	7 101 305 €	7 484 935 €	2,72%	5,40%

II. EN SECTION D'INVESTISSEMENT : 13 755 961 €

Les **DEPENSES totales** s'élèvent à **13 755 961 €** et comprennent :

- La reprise des restes à réaliser pour 610 356,37 €,
- Le remboursement du capital de la dette pour 445 602 €,
- La participation au capital de l'Agence France Locale pour 6 400 €
- Des propositions nouvelles pour 12 466 602 €
- Une opération d'ordre pour avance sur travaux pour 227 000,63 €

Les dépenses nouvelles s'analysent comme suit :

Mouvements financiers (932 552,03 € hors RAR) :

- ✓ Remboursement du capital de la dette pour l'année 2024 constituée de la dette au 01/01/2024 et l'hypothèse d'un emprunt de 6,5M contracté en 2024 : 445 602 €
- ✓ La participation au capital de l'Agence France Locale pour 6 400 €
- ✓ Fin du portage foncier de la ferme Piolain par Rennes Métropole : 253 550 €
- ✓ Une opération d'ordre pour avance sur travaux pour 227 000,63 €

Investissements annuels (661 452 € hors RAR) :

- ✓ L'extension du cimetière de Vincé : 340 000 €
- ✓ Renouvellement équipements (mobilier et matériel) pour 38 k€
- ✓ Travaux sur patrimoine dont mise en sécurité de la ferme Piolain (51 k€)
- ✓ Eclairage du terrain de football en LED : 40 000 €

Plan de programmation des investissements (11 551 600 € hors RAR)

- ✓ L'opération de construction du groupe scolaire Sermon 9 804 000 €
- ✓ L'opération de construction de la cuisine centrale Sermon : 1 596 000 €
- ✓ Les sentiers d'interprétation Muséo : 21 100 €
- ✓ Des travaux à l'école maternelle Chesnaye dont la réfection des sanitaires : 100 000 €
- ✓ Une étude pour la renaturalisation des cours du groupe scolaire Chesnaye : 15 000 €
- ✓ Acquisition de mobilier urbain pour le projet extérieur à Courbertin pour 5 000 €
- ✓ Plantations et écopaturage : 10 500 €

Les **RECETTES totales** s'élèvent à **13 755 961 €** dont :

- ✓ La reprise des restes à encaisser au 31 décembre dernier pour 65 214,40 €
- ✓ L'affectation du résultat 2023 à l'investissement pour 700 000,44 €
- ✓ L'excédent de la section d'investissement 2023 reporté pour 402 015,69 €
- ✓ Le Fonds de compensation de la TVA pour 82 133 €
- ✓ Le virement de la section de fonctionnement pour 175 757,92 €
- ✓ La dotation aux amortissements pour 368 245,88 €
- ✓ Opération d'ordre pour l'intégration des avances de travaux du Groupe scolaire : 227 000,63 €

- ✓ La participation aux équipements publics du BA ZAC Sermon pour 1 416 873 €
- ✓ Fonds de concours Rennes métropole pour la cuisine centrale : 300 000 €

- ✓ La cession de terrain 12 place St Pierre au BA locaux commerciaux pour 223 000 €
- ✓ Une subvention du SDE pour 5 500 € pour l'audit du patrimoine

- ✓ Un emprunt prévisionnel de 9 769 920,04 €

ANALYSE DU BUDGET PRIMITIF

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES

Chapitre 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL

Ce chapitre, permettant le fonctionnement des services municipaux, regroupe tous les achats, les services extérieurs, les impôts et les taxes et progresse de 2,69 % par rapport au budget primitif 2023.

Les principales dépenses sont :

- Electricité : 200 k€
- Gaz : 188 k€
- Carburant : 30 k€
- Alimentation : 93 k€
- Informatique : 39,8 k€ (licences antivirus 3 ans 7 k€, maintenance serveur et logiciels 17k€)
- Atlas communal de la biodiversité : 64,5 k€
- Travaux sur patrimoine : entretien 60 k€, Bâchage toitures 20k€, Espace culturel 24k€, Mairie 8k€, Photovoltaïque 9k€
- Prestations externes d'entretien des espaces verts : 86 k€, Abattage arbres 6,6 k€
- Prestations externes de communication : 11,5 k€

Chapitre 012 - CHARGES DE PERSONNEL

Ce chapitre varie, en valeur brute, de 3,86 % par rapport au budget primitif 2023.

La masse salariale intègre :

- ✓ La prise en compte du P.P.C.R. (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) : impact des réformes 2023 en année pleine (35,6 k€), réforme de 5 points (42 k€)
- ✓ L'évolution des carrières (GVT) : 53 k€
- ✓ Nouvelle enveloppe pour la revalorisation du régime indemnitaire IFSE : 60,5 k€
- ✓ La fin des contrats de projet communication et aménagement et la réorganisation du poste d'adjoint au directeur aménagement et services techniques : - 95 k€

En tenant compte des atténuations de charges (décharges syndicales, mise à disposition syndicale, participation budgets annexes 122 k€, etc....) la masse nette progresse de 1,3 %.

Chapitre 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ce poste progresse de 2,32 % et se décompose comme suit :

- ✓ La participation aux charges intercommunales : 412 k€
- ✓ Le soutien financier aux associations locales : 498 k€
- ✓ La participation aux frais de fonctionnement de l'école Immaculée estimée à 170 k€
- ✓ Les indemnités des élus : 143 k€
- ✓ Les logiciels métiers : 42,9 k€

Les participations aux organismes intercommunaux ne sont pas toutes connues à ce jour et sont estimées avec la plus grande prudence.

Désignation de la structure	Réalisations 2023	Prévisions 2024	2024/2023
C.I.A.S.	239 993 €	250 000 €	4,17%
Point Accueil emploi	21 453 €	22 000 €	2,55%
Epicierie sociale	4 742 €	4 885 €	3,02%
Syndicat de la Gendarmerie	0 €	0 €	0,00%
Association des Maires d'I&V	2 729 €	2 750 €	0,77%
Rennes Métropole : prog. foncier	6 828 €	7 000 €	2,52%
C.N.A.S.	20 058 €	21 000 €	4,70%
A.R.I.C.	1 305 €	1 305 €	0,00%
Ecole de Musique la Flume	131 079 €	133 000 €	1,47%
Bretagne Rurale et Développement Durable	2 436 €	2 450 €	0,57%
Total Général	430 623 €	444 390 €	3,20%

Les subventions aux associations et le contrat d'association avec l'école privée se résument comme suit :

Types d'associations		Année 2023	Variation 2023/2022	Année 2024	Variation 2024/2023
Catégorie 1	Asso sportives, de loisirs avec services à la population	34 168 €	5%	35 292 €	3%
Catégorie 2	Asso à but d'intérêt local, général et à caractère social	2 250 €	15%	2 610 €	16%
Catégorie 3	Asso assurant une mission de service public (enfance, jeunesse)	138 502 €	-7%	151 002 €	9%
Catégorie 3	Asso assurant une mission de service public (prog. culturelle)	218 124 €	2%	229 024 €	5%
Catégorie 4	Autres associations	25 910 €	5%	29 176 €	13%
	Bourses projets	7 000 €	27%	7 000 €	0%
	Sport : aide aux déplacements et arbitrage	7 000 €	0%	7 000 €	0%
	Sport : actions intercommunales	3 250 €		3 250 €	0%
	Sport : aide à la professionnalisation	30 505 €	2%	27 676 €	-9%
	Sous total	466 709 €	0%	492 030 €	5%
	Quotients familiaux	18 800 €	0%	18 800 €	0%
	Contrat association avec l'école privée	170 836 €	22%	170 000 €	0%
	Sorties pédagogiques	6 919 €	-11%	6 675 €	-4%
	Subvention repas école privée	3 000 €	-40%	3 000 €	0%
	Dispositif "Sortir" A.P.R.A.S.	9 000 €	-14%	8 000 €	-11%
	Sous total	208 555 €	14%	206 475 €	-1%
	Total Général article 65748 du budget (BP)	675 264 €	4%	698 505 €	3%

Chapitre 014 - ATTENUATION DE PRODUITS

Le poste correspond au dégrèvement de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les jeunes agriculteurs (5 200 €) et au reversement dans le cadre de la loi SRU (0). La Commune ne serait pas redevable en 2024 pour le reversement SRU.

Chapitre 66 - CHARGES FINANCIERES

Ce chapitre recouvre le remboursement de la charge des intérêts pour 186 317 € :

- des emprunts contractés
- et d'un nouvel emprunt de 6,5 M€ sur 30 ans à un taux de 3,5 % débloqué au 01/04/2024 avec une 1ère échéance en juillet 2024:

Chapitre 67 - CHARGES SPECIFIQUES

La chapitre 67 « charges exceptionnelles » en M14 et qui comprenait des crédits pour faire face aux dépenses urgentes et imprévisibles en cours d'année devient en M57 « charges spécifiques » et comprend notamment des crédits pour les annulations de titres sur exercices antérieurs (10 k€).

Chapitre 68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS

Ce chapitre comprend la reconstitution de la provision pour absences du personnel CNRACL (42 500 €)

Chapitre 042 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Ce chapitre comprend la dotation aux amortissements des immobilisations réalisées jusqu'en 2023 et une estimation des amortissements « prorata temporis » pour l'année 2024 : 368 246 €.

Il est rappelé que la nomenclature M57 impose un amortissement « prorata temporis » à l'exception de certaines catégories précisément identifiées (biens de faible valeur et subventions d'équipement).

Chapitre 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Ce chapitre comprend exclusivement l'opération d'ordre que constitue le virement au profit de la section d'investissement pour 175 758 €.

La capacité d'autofinancement brute s'élève ainsi à 544 004 € (incluant la dotation aux amortissements) contre 530 221 € l'an passé.

La capacité nette s'élève à 98 402 € contre 58 619 € en 2023.

LES RECETTES**Chapitre 70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE**

Ce poste recouvre des recettes réelles constituées uniquement du produit des redevances versées par les usagers des services : périscolaires 79 k€, restauration scolaire 165 k€, médiathèque 5 k€, occupation domaine public 30 k€, concessions cimetières 7 k€.

Il intègre par ailleurs la recette pour la production d'électricité par les panneaux photovoltaïques (Mairie, centre technique et salle Beauséjour) : 15 000 €. Prévisions en baisse car il y a des problèmes techniques pour les panneaux sur Beauséjour et Mairie : en attente des réparations prévues sur 2024.

Il comprend la participation des budgets de ZAC (Locaux commerciaux, ZAC Fontenelles 2, ZAC Val de Sermon, Ville paysanne et E.C.C.) au titre des frais généraux et pour du chargé de mission transition : 122 k€.

Il comprend également la participation des communes du Rheu et de Chavagne à l'Atlas de la biodiversité (9 k€).

Chapitre 73 - IMPOTS ET TAXES

Le chapitre 73 « Impôts et taxes » de la M14, est détaillé avec la M57 en chapitre 73 « Impôts et taxes » et chapitre 731 « Fiscalité locale »

Ce poste comprend les attributions de compensation, la DSC, le FPIC et le FNGIR : 920 953 €

- Le reversement de la fiscalité par Rennes Métropole pour la taxe professionnelle communautaire pour 353 070 € au titre de l'attribution de compensation (AC)
- La dotation de solidarité communautaire (DSC) pour 435 351 €.
- Le F.N.G.I.R. (fonds national de garantie individuelle des ressources communales) pour 34 117 € (dispositif instauré par la Loi de finances 2010 afin de compenser les pertes de recettes constatées après la réforme de la taxe professionnelle).
- Le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC) pour 98 145 €.

Chapitre 731 – FISCALITE LOCALE

- Le produit de la fiscalité directe locales est estimé à 3 951 536 € avec l'augmentation du taux de foncier bâti à 39,5% et le maintien des taux de foncier non bâti (40%) et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (15,80%) comme détaillé ci-après :

FISCALITE DIRECTE LOCALE - ANNEE 2024								
Désignation	Bases effectives 2023	Bases prévisionnelles 2024	Taux voté 2023	Taux proposé 2024	Montant notifié 2023	Montant prévisionnel 2024	Variation 2024/2023	Variation 2024/2023 en %
Foncier bâti	9 185 701 €	9 662 562 €	36,00%	39,50%	3 304 176 €	3 816 712 €	512 536 €	15,51%
<i>Coefficient correcteur</i>					37 405 €			
Foncier non bâti	210 566 €	215 281 €	40,00%	40,00%	84 226 €	86 112 €	1 886 €	2,24%
Taxe d'habitation RS	484 729 €	308 307 €	15,80%	15,80%	76 587 €	48 713 €	-27 874 €	-36,40%
Total général					3 425 807 €	3 951 537 €	486 548 €	14,20%

- La taxe sur les transactions immobilières pour 280 000 €
- La taxe sur l'électricité pour 203 000 €.

Chapitre 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

Ce chapitre regroupe l'ensemble des dotations et participations versées par l'Etat, le Département ou les communes. Les éléments de dotation globale de fonctionnement (DGF) n'étant pas notifiés, le crédit proposé correspond à une estimation.

- ✓ Les dotations de l'Etat : la DGF pour 1 025 k€
- ✓ Les allocations compensatrices versées par l'Etat : 137 k€
- ✓ Le versement du FCTVA de fonctionnement sur les dépenses réglées en 2022 pour l'entretien des bâtiments publics : 2,6 k€
- ✓ Le contrat enfance de la CAF : 46 k€
- ✓ Etat « cantine à 1€ » : 14,5 k€
- ✓ Participation des collègues aux équipements sportifs : 22 k€
- ✓ Subventions : Atlas biodiversité : 79 k€

Chapitre 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Ce poste concerne uniquement le recouvrement des loyers des bâtiments communaux (La Poste 17 k€, centre de secours 25 k€, locations salles de la Biardais 40 k€, local voirie CTM à Rennes Métropole 16 k€) et des locations de terres à titre précaire.

Chapitre 013 - REVENUS DE GESTION COURANTE

Ce chapitre enregistre des recettes réelles constituées de remboursements sur rémunérations et charges sociales du personnel (indemnités journalières de Sécurité Sociale et accident du travail, vacances pompiers, décharges syndicales, mise à disposition syndicale).

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Vous trouverez ci-après le détail des investissements proposés par opération.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DESIGNATION	Reprise Restes à Réaliser 2023	Propositions 2024				Total crédits ouverts
		Investissements annuels	Programme Investissements	Mouvements financiers	Total propositions nouvelles	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT						
DEPENSES						
MUSE'O						
Sentiers d'interprétation			21 100,00 €		21 100,00 €	21 100,00 €
	0,00 €	0,00 €	21 100,00 €	0,00 €	21 100,00 €	21 100,00 €
INFORMATIQUE						
Matériel informatique		10 290,00 €			10 290,00 €	10 290,00 €
AMO pour nouvelle infrastructure	5 760,00 €				0,00 €	5 760,00 €
Licences informatiques	2 703,60 €				0,00 €	2 703,60 €
Matériel de téléphonie		1 450,00 €			1 450,00 €	1 450,00 €
	8 463,60 €	11 740,00 €	0,00 €	0,00 €	11 740,00 €	20 203,60 €
GRUPE SCOLAIRE SERMON						
Groupe scolaire Sermon			9 804 000,00 €		9 804 000,00 €	9 804 000,00 €
Cuisine centrale			1 596 000,00 €		1 596 000,00 €	1 596 000,00 €
	0,00 €	0,00 €	11 400 000,00 €	0,00 €	11 400 000,00 €	11 400 000,00 €
FERME PIOLAIN						
Mise en sécurité -maitrise d'œuvre		33 000,00 €			33 000,00 €	33 000,00 €
Mise en sécurité -travaux		18 000,00 €			18 000,00 €	18 000,00 €
Portage foncier				253 550,00 €	253 550,00 €	253 550,00 €
	0,00 €	51 000,00 €	0,00 €	253 550,00 €	304 550,00 €	304 550,00 €
HOTEL DE VILLE :						
Réfection intérieure du bâtiment		11 000,00 €			11 000,00 €	11 000,00 €
Etude chauffage et VMC		10 000,00 €			10 000,00 €	10 000,00 €
Matériel canicule		3 000,00 €			3 000,00 €	3 000,00 €
Travaux de mise aux normes sur la centrale photovoltaïque		4 923,00 €			4 923,00 €	4 923,00 €
Remplacement porte vitrée	1 706,88 €				0,00 €	1 706,88 €
	1 706,88 €	28 923,00 €	0,00 €	0,00 €	28 923,00 €	30 629,88 €

DESIGNATION	Reprise Restes à Réaliser 2023	Propositions 2024				Total crédits ouverts
		Investissements annuels	Programme Investissements	Mouvements financiers	Total propositions nouvelles	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT						
DEPENSES						
MATERNELLE CHESNAYE :						
Matériel		1 200,00 €			1 200,00 €	1 200,00 €
Réfection du bâtiment		3 000,00 €	20 000,00 €		23 000,00 €	23 000,00 €
Réfection des sanitaires	9 702,00 €		80 000,00 €		80 000,00 €	89 702,00 €
Changement toboggan	16 415,88 €				0,00 €	16 415,88 €
	26 117,88 €	4 200,00 €	100 000,00 €	0,00 €	104 200,00 €	130 317,88 €
PRIMAIRE CHESNAYE :						
Etude de rénaturalisation des cours du groupe scolaire			15 000,00 €		15 000,00 €	15 000,00 €
Projet "Voyage autour de la lecture"		18 300,00 €			18 300,00 €	18 300,00 €
	0,00 €	18 300,00 €	15 000,00 €	0,00 €	33 300,00 €	33 300,00 €
RESTAURANT CHESNAYE :						
Création rampe d'accès		2 000,00 €			2 000,00 €	2 000,00 €
Installation de store		1 000,00 €			1 000,00 €	1 000,00 €
Réfection de peinture dans cuisine centrale		3 000,00 €			3 000,00 €	3 000,00 €
	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
MATERNELLE GREYAY :						
Matériel pour parcours sensoriel pour la motricité		200,00 €			200,00 €	200,00 €
	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	200,00 €	200,00 €
PRIMAIRE GREYAY :						
Installation de stores		1 000,00 €			1 000,00 €	1 000,00 €
	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
CENTRE CULTUREL :						
Matériel son et lumière		11 290,00 €			11 290,00 €	11 290,00 €
Etude mission coordination SSI	3 360,00 €				0,00 €	3 360,00 €
Réfection de bâtiment		9 500,00 €			9 500,00 €	9 500,00 €
Mobilier		4 000,00 €			4 000,00 €	4 000,00 €
	3 360,00 €	24 790,00 €	0,00 €	0,00 €	24 790,00 €	28 150,00 €
MEDIATHEQUE						
Mobilier		1 340,00 €			1 340,00 €	1 340,00 €
	0,00 €	1 340,00 €	0,00 €	0,00 €	1 340,00 €	1 340,00 €

DESIGNATION	Reprise Restes à Réaliser 2023	Propositions 2024				Total crédits ouverts
		Investissements annuels	Programme Investissements	Mouvements financiers	Total propositions nouvelles	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT						
DEPENSES						
SALLE COUBERTIN						
Matériel		400,00 €			400,00 €	400,00 €
Etude structure toiture pour accueil centrale solaire		2 500,00 €			2 500,00 €	2 500,00 €
	0,00 €	2 900,00 €	0,00 €	0,00 €	2 900,00 €	2 900,00 €
SALLE MARCEL DAVOINE						
Matériel sportif		11 000,00 €			11 000,00 €	11 000,00 €
Réfection de bâtiment		4 000,00 €			4 000,00 €	4 000,00 €
Etudes pour création salle de gymnastique	1 572,00 €				0,00 €	1 572,00 €
	1 572,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	16 572,00 €
STADE DORDAIN						
Panneau d'affichage		3 000,00 €			3 000,00 €	3 000,00 €
Eclairage LED terrain de football synthétique		40 000,00 €			40 000,00 €	40 000,00 €
	0,00 €	43 000,00 €	0,00 €	0,00 €	43 000,00 €	43 000,00 €
SALLE THERESE ET MARCEL GAUCHER						
Matériel sportif	4 972,07 €	5 700,00 €			5 700,00 €	10 672,07 €
Remplacement d'une porte coupe feu		1 700,00 €			1 700,00 €	1 700,00 €
	4 972,07 €	7 400,00 €	0,00 €	0,00 €	7 400,00 €	12 372,07 €
PRESBYTERE						
Remise en conformité		4 000,00 €			4 000,00 €	4 000,00 €
	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL						
VMC double flux		2 000,00 €			2 000,00 €	2 000,00 €
Travaux de mise aux normes sur la centrale photovoltaïque		3 539,00 €			3 539,00 €	3 539,00 €
	0,00 €	5 539,00 €	0,00 €	0,00 €	5 539,00 €	5 539,00 €
LOCAUX ASSOCIATIFS						
Bâtiment "38 Leclerc"		3 000,00 €			3 000,00 €	3 000,00 €
Aménagement de la cour		5 000,00 €			5 000,00 €	5 000,00 €
Matériel					0,00 €	- €
	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €

DESIGNATION	Reprise Restes à Réaliser 2023	Propositions 2024				Total crédits ouverts
		Investissements annuels	Programme Investissements	Mouvements financiers	Total propositions nouvelles	
OPERATIONS D'EQUIPEMENT						
DEPENSES						
FERME DE LA BIARDAIS						
Matériel		2 000,00 €			2 000,00 €	2 000,00 €
Etude structure toiture pour accueil centrale solaire		2 500,00 €			2 500,00 €	2 500,00 €
	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
AUTRES BATIMENTS						
Audit patrimoine communal	27 360,00 €				0,00 €	27 360,00 €
Mise à jour du diagnostic ADAP		3 000,00 €			3 000,00 €	3 000,00 €
Accessibilité des bâtiments		10 000,00 €			10 000,00 €	10 000,00 €
Démolition et désamiantage bâtiment annexe DIRO		10 000,00 €			10 000,00 €	10 000,00 €
	27 360,00 €	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €	23 000,00 €	50 360,00 €
FONCIER						
Procédures cessions diverses		3 000,00 €			3 000,00 €	3 000,00 €
	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
CIMETIERE DE VINCE						
Etude d'extension du cimetière		40 000,00 €			40 000,00 €	40 000,00 €
Travaux d'extension du cimetière		300 000,00 €			300 000,00 €	300 000,00 €
	0,00 €	340 000,00 €	0,00 €	0,00 €	340 000,00 €	340 000,00 €
EQUIPEMENTS DE TERRAIN						
Etudes Pump Track	5 940,00 €				0,00 €	5 940,00 €
Récupérateurs d'eau		5 500,00 €			5 500,00 €	5 500,00 €
Panneaux d'information Verger		600,00 €			600,00 €	600,00 €
Clôtures - écopaturage			3 000,00 €		3 000,00 €	3 000,00 €
Plantations		10 000,00 €	7 500,00 €		17 500,00 €	17 500,00 €
Mobilier urbain pour projet extérieur Couibertin			5 000,00 €		5 000,00 €	5 000,00 €
Réaménagement Parc de la Poste	22 797,96 €				0,00 €	22 797,96 €
Etude de faisabilité -GS Chesnaye - cheminement piéton	3 252,00 €				0,00 €	3 252,00 €
	31 989,96 €	16 100,00 €	15 500,00 €	0,00 €	31 600,00 €	63 589,96 €

DESIGNATION	Reprise Restes à Réaliser 2023	Propositions 2024			Total propositions nouvelles	Total crédits ouverts
		Investissements annuels	Programme Investissements	Mouvements financiers		
OPERATIONS D'EQUIPEMENT						
DEPENSES						
ADMINISTRATION GENERALE :						
Matériel ergonomique	469,78 €	3 000,00 €			3 000,00 €	3 469,78 €
Chariot de transport ATSEM		220,00 €			220,00 €	220,00 €
Matériel électoral		6 000,00 €			6 000,00 €	6 000,00 €
	469,78 €	9 220,00 €	0,00 €	0,00 €	9 220,00 €	9 689,78 €
MATERIEL SERVICES TECHNIQUES :						
Vélo cargo électrique		5 000,00 €			5 000,00 €	5 000,00 €
Barrières		10 000,00 €			10 000,00 €	10 000,00 €
Matériel et outillage		6 000,00 €			6 000,00 €	6 000,00 €
	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €	0,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €
MATERIEL DE NETTOYAGE						
Matériel de nettoyage		1 300,00 €			1 300,00 €	1 300,00 €
	0,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €
MOBILIER URBAIN						
Bancs et tables	5 016,00 €	10 000,00 €			10 000,00 €	15 016,00 €
Panneaux d'affichage bois	26 539,20 €				0,00 €	26 539,20 €
	31 555,20 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €	41 555,20 €
FONDS DE CONCOURS VOIRIE A RM						
Fonds de concours voirie à Rennes Métropole	472 789,00 €				0,00 €	472 789,00 €
	472 789,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	- €	472 789,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	610 356,37 €	661 452,00 €	11 551 600,00 €	253 550,00 €	12 466 602,00 €	13 076 958,37 €
DEPENSES FINANCIERES						
Amortissement des emprunts				445 602,00 €	445 602,00 €	445 602,00 €
Prise de participation au capital - Agence France Locale				6 400,00 €	6 400,00 €	6 400,00 €
Avance sur marché groupe scolaire Sermon				227 000,63 €	227 000,63 €	227 000,63 €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	679 002,63 €	679 002,63 €	679 002,63 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	610 356,37 €	661 452,00 €	11 551 600,00 €	932 552,63 €	13 145 604,63 €	13 755 961,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

DESIGNATION	Reprise Restes à Réaliser 2023	Propositions 2024				Total crédits ouverts
		Investissements annuels	Programme Investissements	Mouvements financiers	Total propositions nouvelles	
RECETTES D'EQUIPEMENT						
MUSE'O						
Subvention Rennes Metropole	45 000,00 €				- €	45 000,00 €
	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €
GROUPE SCOLAIRE SERMON						
Participation aux équipements publics budget ZAC Val de Sermon			1 416 873,00 €		1 416 873,00 €	1 416 873,00 €
Fonds de concours Rennes Metropole- restaurant scolaire			300 000,00 €		300 000,00 €	300 000,00 €
	0,00 €	0,00 €	1 716 873,00 €	0,00 €	1 716 873,00 €	1 716 873,00 €
PRIMAIRE CHESNAYE :						
Fonds d'innovation pédagogique Projet "Voyage autour de la lecture"		18 300,00 €			18 300,00 €	18 300,00 €
	0,00 €	18 300,00 €	0,00 €	0,00 €	18 300,00 €	18 300,00 €
AUTRES BATIMENTS						
Subvention SDE 35 pour audit du patrimoine	10 000,00 €	5 500,00 €			5 500,00 €	15 500,00 €
Subvention fonds vert pour audit du patrimoine	10 214,40 €				- €	10 214,40 €
Vente du 12 place St Pierre au BA locaux commerciaux		223 000,00 €			223 000,00 €	223 000,00 €
	20 214,40 €	228 500,00 €	0,00 €	0,00 €	228 500,00 €	248 714,40 €
ADMINISTRATION GENERALE :						
Dotation Préfecture matériel électoral		2 000,00 €			2 000,00 €	2 000,00 €
	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	65 214,40 €	248 800,00 €	1 716 873,00 €	0,00 €	1 965 673,00 €	2 030 887,40 €

DESIGNATION	Reprise Restes à Réaliser 2023	Propositions 2024				Total crédits ouverts
		Investissements annuels	Programme Investissements	Mouvements financiers	Total propositions nouvelles	
RECETTES FINANCIERES						
Fonds de compensation de la T.V.A.				82 133,00 €	82 133,00 €	82 133,00 €
Affectation du résultat de fonctionnement				700 000,44 €	700 000,44 €	700 000,44 €
Résultat d'investissement reporté				402 015,69 €	402 015,69 €	402 015,69 €
Autofinancement (c/021)				175 757,92 €	175 757,92 €	175 757,92 €
Emprunt				9 769 920,04 €	9 769 920,04 €	9 769 920,04 €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 129 827,09 €	11 129 827,09 €	11 129 827,09 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	65 214,40 €	248 800,00 €	1 716 873,00 €	11 129 827,09 €	13 095 500,09 €	13 160 714,49 €
OPERATIONS D'ORDRE						
Dotation aux amortissements				368 245,88 €	368 245,88 €	368 245,88 €
Avance sur marché groupe scolaire Sermon				227 000,63 €	227 000,63 €	227 000,63 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	595 246,51 €	595 246,51 €	595 246,51 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	65 214,40 €	248 800,00 €	1 716 873,00 €	11 725 073,60 €	13 690 746,60 €	13 755 961,00 €

Les autorisations de programmes et crédits de paiement AP / CP 2024 – 2026

Il est proposé d'actualiser, et de créer les autorisations de programme AP comme suit :

AP/CP N°01 : GROUPE SCOLAIRE SERMON - Opération n°1005						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
AUTORISATION DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT				
Chapitre	MONTANT TTC	2022	2023	2024	2025	2026
20 - Immo incorporelles	1 008 728,37	351 323,18	657 405,19			
23 - Immo en cours	14 422 552,63	66 166,18	250 454,38	11 400 000	2 670 000	35 932,07
TOTAL	15 431 281,00	417 489,36	907 859,57	11 400 000	2 670 000	35 932,07
AP/CP N°02 : EXTENSION DU CIMETIERE DE VINCE - Opération n°962						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
AUTORISATION DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT				
Chapitre	MONTANT TTC	2024	2025	2026		
23 - Immo en cours	460 000,00	340 000,00	120 000,00	0		
TOTAL	460 000,00	340 000,00	120 000,00	0		
AP/CP N°03 : FONDS DE CONCOURS VOIRIE Rennes Métropole - Opération n°999						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
AUTORISATION DE PROGRAMME		RAR 2023	CREDITS DE PAIEMENT			
Chapitre	MONTANT TTC	2024	2025	2026		
204 - Subventions d'équipement vesé	109 879,00	472 789,00	109 879,00	0		
TOTAL	109 879,00	472 789,00	109 879,00	0		
NB : Les crédits 2024 du fonds de concours voirie d'un montant de 472 789 € correspondent à des restes à réaliser 2023 et non à des crédits de paiement nouveaux.						
AP/CP N°04 : AMENAGEMENT SENTIERS MUSEO - Opération n°1001						
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
AUTORISATION DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT				
Chapitre	MONTANT TTC	2024	2025	2026		
23 - Immo en cours	159 100,00	21 100,00	138 000,00	0		
TOTAL	159 100,00	21 100,00	138 000,00	0		

Nouveauté M57 : Les dépenses imprévues

En M57, le dispositif de dépenses imprévues vise à permettre l'engagement pluriannuel d'une dépense imprévue (vote d'une AP/AE de « dépenses imprévues »).

Pour chacune des deux sections du budget, le montant de la dotation pour dépenses imprévues ne peut être supérieur à **2 % des crédits correspondants aux dépenses réelles prévisionnelles de la section.**

Les chapitres de dépenses imprévues (020 en investissement et 022 en fonctionnement) ne sont pas dotés en crédits de paiement et **ne participent pas à l'équilibre budgétaire de chaque section.**

Pour permettre l'engagement pluriannuel d'une dépense imprévue, le montant nécessaire à l'engagement est transféré sur le chapitre où sera enregistrée l'opération de dépense. Il s'agit d'un transfert d'AP ou d'AE depuis le chapitre de dotation pour dépense imprévue vers un chapitre de dépense.

Si un versement de crédits de paiement est nécessaire l'année de l'engagement :

- Utilisation des crédits de paiement du chapitre de rattachement de la dépense dans la limite des crédits restant disponibles.
- En cas d'insuffisance des crédits disponibles : virement de crédit à partir d'un autre chapitre dans les limites autorisées par l'assemblée relatives à la fongibilité des crédits ; décision modificative au-delà.

Il est proposé de créer l'autorisation d'engagement AE et l'autorisation de programme AP comme suit :

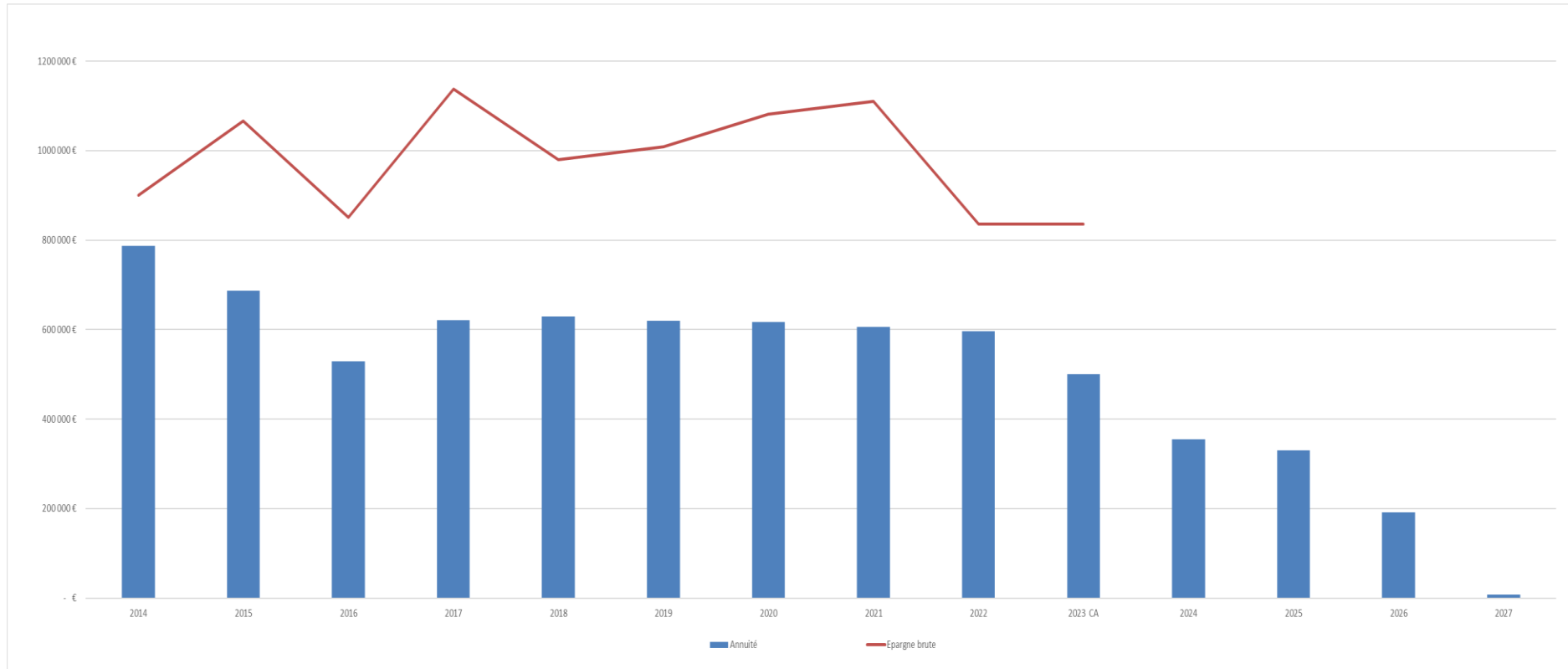
AE de DEPENSES IMPREVUES				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
AUTORISATION D'ENGAGEMENT				
Chapitre	MONTANT TTC	2024	2025	2026
022 - Dépenses imprévues	130 000,00	130 000,00	0,00	0
TOTAL	130 000,00	130 000,00	0,00	0

AP de DEPENSES IMPREVUES				
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
AUTORISATION DE PROGRAMME				
Chapitre	MONTANT TTC	2024	2025	2026
020 - Dépenses imprévues	250 000,00	250 000,00	0,00	0
TOTAL	250 000,00	250 000,00	0,00	0

LA DETTE DU BUDGET GENERAL au 01/01/2024 : par prêteurs

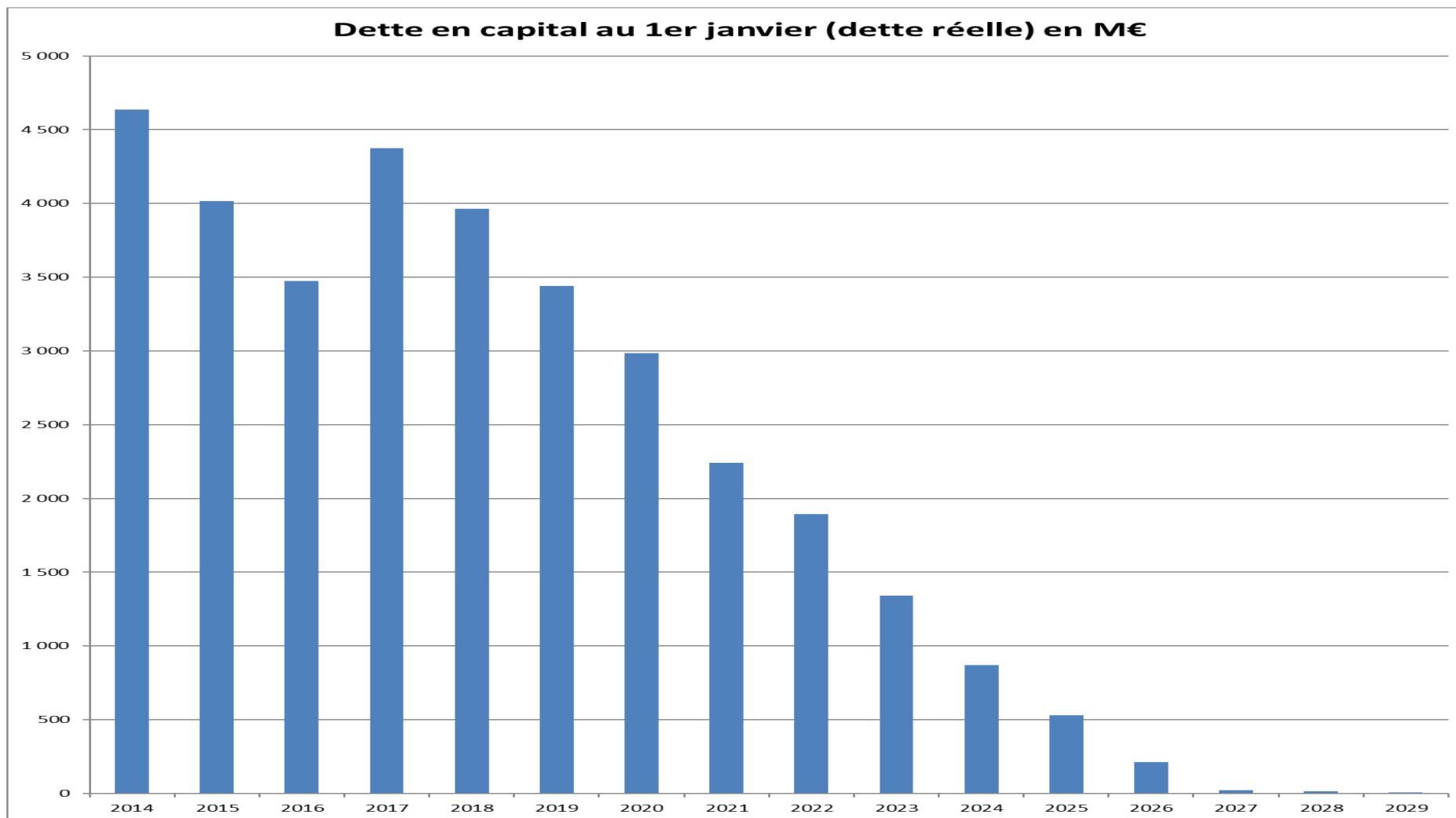
Prêteur	Dettes en capital au 1er janvier 2024	Taux	Durée du prêt en année	Année Extinction	Durée en année restant à courir	Observations
Budget principal	6 EMPRUNTS					
TAUX FIXE	869 772,35 €	100%	→	Part en %		Dernière échéance
Caisse d'Epargne	116 666,49 €	3,18%	15	2025	1,50	25/07/2025
Crédit Mutuel (Arkéa)	166 667,00 €	4,08%	15	2026	2,25	30/04/2026
Crédit Mutuel (Arkéa)	183 333,66 €	4,05%	15	2026	2,75	30/08/2026
Crédit Mutuel (Arkéa)	202 105,20 €	0,58%	10	2026	2,75	30/10/2026
Crédit Agricole	156 000,00 €	1,07%	10	2026	2,25	05/04/2026
Caisse Allocations Familiales	45 000,00 €	0,00%	10	2029	5	24/09/2029
TOTAL GENERAL	869 772,35 €		→		2,75	
Population INSEE 01/01/2023	7 612					
DETTE REELLE PAR HABITANT	114 €					
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	(Encours / Epargne brute prévisionnelle 2023)			1,05	années	

Annuité et Epargne brute :

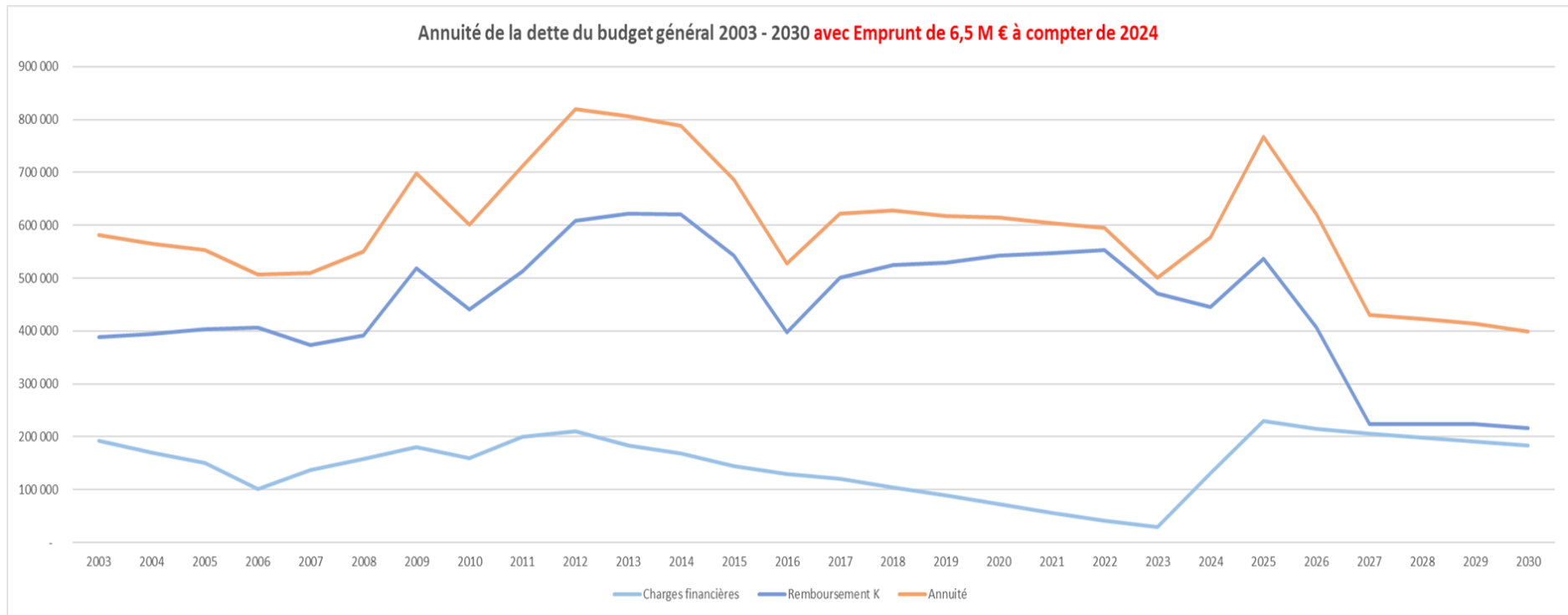


DETTE AU 01/01/	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 CA	2024
Capital	620 806 €	543 070 €	398 259 €	501 370 €	524 422 €	529 468 €	542 238 €	547 744 €	553 495 €	471 602 €	337 268 €
Intérêts	166 129 €	143 527 €	130 305 €	119 120 €	104 785 €	89 752 €	74 556 €	58 865 €	43 338 €	29 193 €	17 601 €
Annuité	786 935 €	686 597 €	528 564 €	620 490 €	629 207 €	619 220 €	616 794 €	606 609 €	596 833 €	500 795 €	354 869 €
Epargne brute	900 218 €	1 065 898 €	851 428 €	1 138 318 €	980 320 €	1 008 560 €	1 081 388 €	1 110 234 €	835 259 €	836 099 €	

Profil d'extinction de la dette au 01/01/2024 :



La dette du budget général avec un emprunt de 6,5 m € en 2024



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Charges financières	167 966	144 087	129 764	120 846	104 195	88 775	72 511	56 667	41 530	29 240	132 762	232 893	218 132	208 552	201 417	193 175	185 486
Remboursement K	620 806	543 069	398 259	501 370	524 422	529 468	542 238	547 744	553 495	471 602	445 602	537 268	406 069	224 167	224 167	224 167	216 667
Annuité	788 773	687 156	528 023	622 215	628 617	618 242	614 749	604 411	595 024	500 842	578 364	770 162	624 201	432 719	425 583	417 342	402 153

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024**➤ Nouveauté M57 : La fongibilité des crédits**

L'assemblée délibérante peut autoriser l'exécutif à procéder à **des virements de crédits de chapitre à chapitre** au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

- ✓ Les taux sont fixés à l'occasion du vote du budget, et peuvent être différents selon les sections.
- ✓ Les décisions virements de crédits sont soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État.
- ✓ Une décision modificative sera nécessaire si les besoins de virement excèdent le plafond de fongibilité accordé par l'assemblée délibérante.

Il est proposé d'autoriser l'exécutif à procéder à **des virements de crédits de chapitre à chapitre** au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, **dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	BP 2024 (M57)
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 101 305,00	7 484 935,00
011 - Charges à caractère général	1 693 201,00	1 738 809,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 526 977,00	3 663 100,00
014 - Atténuations de produits	13 200,00	5 200,00
023 - Virement à la section d'investissement	240 000,00	175 757,92
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	290 220,71	368 245,88
65 - Autres charges de gestion courante	1 265 582,78	1 295 005,20
66 - Charges financières	27 572,00	186 317,00
67 - Charges spécifiques	13 051,51	10 000,00
68 - Dotations aux provisions	31 500,00	42 500,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 101 305,00	7 484 935,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	301 669,00	135 697,00
013 - Atténuations de charges	72 190,00	55 671,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	479 458,00	416 251,00
73 - Impôts et taxes	4 884 090,00	920 953,00
731 - Fiscalité Locale		4 495 036,00
74 - Dotations, subventions et participations	1 258 898,00	1 354 126,00
75 - Autres produits de gestion courante	105 000,00	107 201,00
76 - Produits financiers	-	-
77 - Produits spécifiques	-	-
78 - Reprises sur amortissements et provisions	-	-

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP 2023	RAR 2023	Propositions 2024	BP 2024 (M57)
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 896 430,00	610 356,37	13 145 604,63	13 755 961,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté				-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			227 000,63	227 000,63
041 - Opérations patrimoniales				-
16 - Emprunts et dettes assimilées	472 277,59	-	445 602,00	445 602,00
20 - Immobilisations incorporelles	1 027 692,60	37 287,60	66 000,00	103 287,60
204 - Subventions d'équipement versées	634 698,22	472 789,00	-	472 789,00
21 - Immobilisations corporelles	292 153,90	83 677,77	559 502,00	643 179,77
23 - Immobilisations en cours	469 607,69	16 602,00	11 841 100,00	11 857 702,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	-		6 400,00	6 400,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 896 430,00	65 214,40	13 690 746,60	13 755 961,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	369 598,57	-	402 015,69	402 015,69
021 - Virement de la section de fonctionnement	240 000,00	-	175 757,92	175 757,92
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	290 220,71	-	595 246,51	595 246,51
041 - Opérations patrimoniales	-	-		-
10 - Dotations, fonds divers et réserves	573 919,42	-	782 133,44	782 133,44
10 - c/10222 - F.C.T.V.A.	90 820,00	-	82 133,00	82 133,00
10 - c/1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	483 099,42	-	700 000,44	700 000,44
13 - Subventions d'investissement	932 761,58	65 214,40	1 742 673,00	1 807 887,40
16 - Emprunts et dettes assimilées	294 929,72	-	9 769 920,04	9 769 920,04
024 - Produit des cessions d'immobilisations	195 000,00	-	223 000,00	223 000,00
23 - Immobilisations en cours	-	-		-